

REUNION DES MEDECINS REGIONAUX DIMANCHE 20 MARS 2011 A PARIS LA DEFENSE

Présents :

Bureau de la COMED : Jean-Yves GUINCESTRE, François TASSERY, Daniel SORRENTINO.

Médecins Régionaux : Bernard DANNEL (Lr Nord Pas de Calais), Léon ALBOU (Lr des Alpes), Nicolas SARBACHER (représente le Dr Wilm- Lr d'Alsace), Yves PERETTI (Lr d'Aquitaine), Daniel BRUNEAUD (Lr d'Auvergne), Jacky COLLIN (Lr de Bourgogne), Christian COUSANCA (Lr de Bretagne), Claude GAUTHIER (Lr du Centre), Carole HERBIN (Lr Champagne-Ardennes), Jean-Jacques COMBOURIEU (Lr d'Île de France), Henri JULIEN (Lr Languedoc-Roussillon), Jean-Luc BUGEAUD (Lr Limousin), Gérard MURGUES (représente le Dr Theoule- Lr du Lyonnais), Christophe GUYON (Lr Pays de la Loire), Henri GIUITTA (Lr de Provence), Paul BAUDOUX (Lr des Pyrénées), Thierry DREVON (représente le Dr Ah-Sing).

Excusés : Nathalie LIETOT (Lr Basse Normandie), Catherine BEDAUX (Lr Franche Comté), Laurent VALENTIN (Lr Picardie).

Absents : Pascale LAMBRECHTS (Lr Côte d'Azur), Franciane GANE-TROPLENT (Lr de Guadeloupe), José DORCY (Lr de Guyane), Reynald DARBET (Haute-Normandie), Thierry WEIZMAN (Lr de Lorraine), Jean-Luc DEGUELLE (Lr Martinique), Thierry GODEAU (Lr Poitou-Charentes).

Assistent : Ana CHAILLOT, Jean-Christophe LOUCHART

1-) Ouverture par le Président – Jean-Yves GUINCESTRE

Jean-Yves GUINCESTRE remercie les personnes présentes qui ont participé au Congrès des journées médicales et à cette réunion annuelle.

Il demande à chaque médecin de se présenter à l'assemblée.

Il regrette de constater que certaines ligues de soient pas représentée.

2-) Modifications réglementaires/ Mise à jour des imprimés

Jean-Yves GUINCESTRE en tant que membre du Comité Directeur a participé au séminaire organisé par la Fédération, les membres étaient répartis en groupe de travail avec un animateur, il en est ressortit que plusieurs participants estiment que les contraintes médicales constituent un frein dans le développement des pratiques sportives.

Les médecins régionaux considèrent que si les réactions sont telles, cela signifie que les praticiens font correctement leurs travail de prévention et protection conformément à la Loi Buffet, beaucoup de Fédérations Européennes prennent exemple sur la France.

Il informe qu'il est régulièrement sollicité pour des demandes de dérogation pour les surclassements mais qu'il ne peut donner satisfaction à ce type de demande.

Surclassements (document jaune)

Les médecins régionaux s'interrogent sur la nécessité de faire passer une échographie pour les surclassements exceptionnels, car pour eux un jeune qui demande ce type de surclassement est donc exceptionnel comme les joueurs inscrits sur les listes d'AHN et soumis au SMR pour qui cet examen est obligatoire.

Les médecins proposent également d'avoir l'avis du Président du Club sur le document.

Ils s'interrogent également sur le maintien de l'épreuve d'effort qui ne semblerait pas nécessaire.

Une longue discussion s'instaure, il est décidé de mettre à l'étude la nécessité ou non de l'échocardiogramme obligatoire.

Jean-Christophe LOUCHART membre de la Comed et Cardiologue propose de retravailler le document en prenant en compte les remarques des médecins régionaux et en prenant l'avis de confrères référents en cardiologie du sport.

Surclassements (document bleu) :

Pas de modification du document.

Les demandes de modifications sont prises en compte, les documents seront mis à jour et transmis aux ligues pour application des nouveaux imprimés pour la saison 2011/2012.

3-) Intranet résultats des pôles

Un problème informatique sur le site a été rencontré, et n'a pu être résolu que ces derniers jours.

François TASSERY informe donc l'assemblée de la possibilité de saisir les résultats médicaux des jeunes en pôles à partir de ce jour, et souhaite que les pôles saisissent les informations de SMR demandées par le Ministère.

Le recueil de ses données nous est demandé pour justifier les financements de ces examens.

Daniel SORRENTINO rappelle la procédure : chaque Ligue fait réaliser le bilan selon le protocole national et adresse à la COMED les dépenses qu'elle souhaite se faire rembourser dans les limites du protocole, à ce jour beaucoup de Ligues non rien transmis, il demande aux médecins régionaux de bien vouloir passer le message à leurs Présidents afin que les remboursements puissent se faire.

4-) Questions diverses

Médecins agréés :

La mise à jour de la liste dépend des renseignements fournis par les Ligues. Il s'agit d'un service aux clubs et donc d'une mission des instances décentralisées.

Bilans des arbitres de plus de 35 ans :

Il faut continuer à promouvoir ce bilan et faire respecter le règlement médical, notre mission est de faire de la prévention en terme de santé publique, il est rappelé qu'un arbitre qui serait désigné sans avoir respecté la procédure est alors sous la responsabilité pénale du Président ou la Présidente du Comité qui lui a délivré la licence.

Bilan Psychologique dans le cadre du SMR :

Christophe GUYON (Lr Pays de la Loire) interroge l'assemblée pour savoir comment celle-ci fait passer le bilan psychologique dans le cadre du Suivi Médical Réglementaire des athlètes en pôle masculin ou féminin ?

Un tour de table est fait et les avis sont partagés.

Jean-Yves GUINCESTRE propose à Christophe GUYON de faire une étude auprès des confrères de tous les pôles.

Certificat de contre indication au sport

Jean-Yves GUINCESTRE rappelle que lorsqu'un médecin établit un certificat de contre indication à la pratique du sport, il doit également le faire pour le sport scolaire ce qui est souvent oublié, les jeunes ne pratiquent pas que du sport en club mais aussi dans le milieu scolaire.

Jean-Yves GUINCESTRE remercie tout le monde et leur souhaite un bon retour.

Fin de séance à 12h30